



**–Déclaration liminaire du Snec-CFTC au CNEA–  
–2 JUIN 2026–**

Monsieur le directeur général adjoint,  
Mesdames et messieurs les membres du CNEA,

Le Snec-CFTC commence par présenter ses condoléances et son soutien à la famille du lycéen qui est décédé tragiquement à Montelimar mais également à toute la communauté éducative de l'établissement.

Ensuite, nous souhaitons attirer votre attention sur les inquiétudes des enseignants contractuels de établissements agricoles privés au sujet du pacte. L'audit que nous avons eu n'a fait que les raviver. Le pacte est-il maintenu ou pas ? Sa disparition engendrerait l'arrêt de nombreux projets et initiatives pédagogiques et moins d'accompagnement des élèves en difficultés. La DGER était convaincue de son utilité pour les apprenants et de son impact positif pour le recrutement et l'image de nos établissements, plus visibles dans les territoires, grâce au déploiement des missions école-entreprises.

La DGER a-t-elle trouvé une ligne budgétaire pour maintenir un financement du pacte ? Les agents ont besoin de ces réponses pour se projeter sur les missions qu'ils souhaiteraient développer l'année scolaire prochaine.

Ensuite nous déplorons cette année encore que des enseignants soient convoqués aux oraux du bac professionnel, CAPa ou des BTSa à 500 ou 600 km de leur rattachement administratif. Alors que les coûts énergétiques explosent, les convocations devraient se limiter à la région à laquelle ils appartiennent.

Pour continuer, en cette période d'ECCF et de fatigue face aux épreuves et oraux très chronophages, le rapport de l'inspection sur l'évaluation certificative devrait avoir été rendu. Le groupe de travail pour présenter ces résultats est-t-il bien confirmé à la rentrée 2026 ?

Enfin, le Snec-CFTC voulait terminer son intervention pour exprimer l'aspect positif de la réforme des concours et du recrutement au niveau licence pour les disciplines générales, réforme qui aura une répercussion immédiate sur le recrutement en catégorie 3 dans l'enseignement agricole privé, sous clause suspensive comme pour les contractuels de remplacements. Compte tenu de la difficulté à trouver des enseignants dans certains territoires au niveau master, cette évolution va garantir que tous les élèves aient des enseignants et un la complétude de formation qui leur ait dû. Les textes qui seront discutés demain au CCM sont vivement attendus afin de procéder à ces futurs recrutements.

Nous vous remercions de votre attention.

Estelle CLAVERIE pour Snec-CFTC